

Subventions à des associations sportives

M. l'Adjoint COLY, Rapporteur : Sur proposition de la Commission des Sports réunie le 22 novembre 2002, le Conseil Municipal est invité à décider de l'attribution de subventions à des associations sportives.

1 - Subventions au sport amateur

BESANCON SKATING CLUB - B.S.C. Réajustement de la subvention 2002 en fonction du nombre réel de licenciés	2 698,60 €
AVENIR NATATION BESANCON - A.N.B. Participation Championnat de France	1 000,00 €
A.S.C. MONTRAPON Au titre du Fonds d'Aide au Sport : 420 € en provenance du service Politique de la Ville	840,00 €
ASSOCIATION FOOT ET LOISIRS CLAIRS-SOLEILS Aide au démarrage	300,00 €
CENTRE OMNISPORTS PIERRE CROPPET Participation au plan de financement de la rénovation et de l'aménagement des locaux	15 000,00 €

La dépense soit 19 838,60 €, sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 92.40. 6574.89058/20300 abondés par un transfert de 420 € des crédits du service Politique de la Ville chapitre 92.522.6574/47040.

2 - Subventions pour organisation de manifestations

ASSOCIATION DU TOUR DE FRANCHE-COMTE Organisation d'une étape du Tour de Franche-Comté 2003	7 600,00 €
LIGUE DE FRANCHE-COMTE DE HAND-BALL - 13 000 € pour l'organisation de la Coupe de la Ligue - 3 000 € pour la réalisation de la plaquette programme vendue par l'ESB «M» à son bénéficiaire	16 000,00 €
E.S.B. «M» Parrainage du match Besançon-Dunkerque en mai 2002	2 640,00 €
A.S.P.T.T. «OMNISPORTS» Organisation de la Corrida de Besançon le 29 décembre dont 500 € en provenance du service Communication	2 000,00 €
A.S.P.T.T. «BMX» Organisation de l'inauguration de la piste BMX en mars 2003	1 500,00 €
A.M. POOL CLUB – SNOOKER CLUB Organisation de l'Open National de Billard	350,00 €
S.N.B. Participation au Championnat d'Europe	1 700,00 €

La dépense soit 31 790 € sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 92.40.6574. 95021/20300 abondés par un transfert de 500 € du service Communication chapitre 92.023.6574/00300.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ces différentes propositions.

«M. Jean-Loup COLY : Monsieur le Maire, quelques commentaires sur deux ou trois des subventions proposées, d'abord le Centre Omnisports Pierre Croppet puisque ce soir c'est un peu la mode de ressortir les engagements de l'équipe municipale...

M. LE MAIRE : On ne va pas le faire à chaque fois quand même...

M. Jean-Loup COLY : Je lis page 14 : le sport, un droit pour les personnes handicapées. J'ai donc souhaité m'inscrire dans cet effort général de la Municipalité au niveau des handicapés parce que le Centre Omnisports Pierre Croppet c'est un centre sportif pour handicapés, c'est d'abord sa vocation première, même s'il y a aussi des activités sportives plus classiques et c'est d'ailleurs très bien qu'il en soit ainsi car le mélange des publics est nécessaire. Or cette association est en train de se restructurer et donc la Municipalité a souhaité soutenir cet effort par cette participation au plan de financement.

Deuxième commentaire sur la ligue de Franche-Comté de Handball, l'organisation de la Coupe de la Ligue à Besançon. Vous vous souvenez lorsqu'il y avait eu le débat sur le palais des sports, que j'avais essayé de montrer que l'organisation de compétitions de première importance, nationale ou internationale, dépendait de plusieurs facteurs et pas seulement de la jauge d'un équipement sportif. Et j'avais dit qu'il y avait notamment, parmi les éléments qui permettaient d'obtenir une grande compétition, la capacité de réaction des différents partenaires, d'abord évidemment le mouvement sportif, ensuite les partenaires institutionnels et que c'était l'ensemble de ces éléments, ainsi que l'environnement sportif dans le sport concerné, qui nous permettait d'obtenir une grande manifestation. Et je tiens à attirer l'attention sur l'organisation de cette compétition-là, la Coupe de la Ligue de handball ça sera à Besançon au mois de février. Pendant trois jours, les huit meilleures équipes de handball masculines de France évolueront à Besançon, puisque cette compétition est une compétition officielle qui débouche pour le vainqueur sur une participation à une Coupe d'Europe. Croyez-moi, au niveau de handball professionnel masculin, c'est tout à fait vital pour les clubs de jouer une coupe d'Europe, donc le public franc-comtois et le public bisontin auront la chance de voir les huit meilleures équipes françaises avec un grand nombre d'internationaux dont certains champions du monde, et je crois que c'est une manifestation de toute première envergure qui aura lieu à Besançon. Elle a été rendue possible par la dynamique ligue de Franche-Comté qui s'est portée candidate au niveau national, par le savoir-faire existant dans ce domaine à Besançon, en terme d'organisation, tant du point de vue des bénévoles que du point de vue des services municipaux qui interviendront évidemment fortement sur cette manifestation et aussi parce que deux collectivités se sont associées pour porter cette manifestation et pour la soutenir, la Région de Franche-Comté et la Ville de Besançon. Et je crois que ça c'est un exemple de réussite d'un ensemble de partenaires pour obtenir une manifestation de tout premier plan à Besançon.

Enfin, je voudrais dire un petit mot sur le Tour de Franche-Comté cycliste, qui, en attendant mieux, est une compétition qui passera cette année à Besançon et l'étape bisontine s'achèvera en haut de la Citadelle.

M. LE MAIRE : Merci pour ce rapport. Vous ne sortez pas à chaque fois le petit livre rouge car de toute façon, on sait qu'on va respecter ce qu'on y a inscrit, enfin il n'est pas rouge, il est rouge rosé».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal statue favorablement sur ces propositions à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 26 décembre 2002.